Sortir et s'en sortir

Pourquoi devenir membre de Cultures du cœur – Estrie ?

Pour **S'INFORMER** de tout ce qui se passe au sein de l'organisme
Pour **ÉCHANGER ET S'OUTILLER** collectivement sur différents enjeux d'actualité qui touchent la population que nous desservons
Pour **AMÉLIORER** les conditions de vie des estriens

Vos responsabilités

ASSISTER aux assemblées générales et aux autres activités
ADHÉRER à la charte déontologique et aux règlements

Nos responsabilités

METTRE à disposition des membres une offre culturelle diversifiée
OFFRIR des formations adéquates
OFFRIR du soutien aux membres

Catégories de membres[1]

MEMBRE ACTIF

a) Les relais Cultures du cœur - Estrie

Les relais désignent les organisations agissant auprès des personnes, des familles en difficultés sociale ou économique dans le domaine social, de la santé, de l'éducation ou de l'emploi qui forment, ciblent les publics concernés : enfants, familles, adultes isolés en situation de précarité. Les professionnels ou les bénévoles, assurent une diffusion adéquate de l'information liée à l'offre culturelle, mettent en place une action de médiation culturelle et donnent vie à l'école du spectateur au moyen d'ateliers de sensibilisation, de discussions, de rencontres avec les professionnels de la culture. Les médiateurs culturels désignent des intervenants qui agissent dans les relais et mettent en lien les usagers de Cultures du cœur – Estrie avec l'offre culturelle proposée par les organismes partenaires culturels, de sports ou de loisirs.

b) Les organismes partenaires culturels, sportifs ou de loisirs

Les organismes partenaires culturels, de sports ou de loisirs désignent les organisations qui mettent à disposition des offres de sorties, qui proposent des actions d'accompagnement des publics et un soutien au développement de la médiation culturelle.

MEMBRES ASSOCIÉS

a) Organisation

Les organisations associées désignent des bailleurs de fonds embrassant la cause de Cultures du cœur – Estrie. Il s'agit d'organisations publiques ou privées qui contribuent matériellement par la mise à disposition ou la donation de biens, de ressources financières ou humaines à l'activité de Cultures du cœur – Estrie.

b) Individus

Les individus sont des personnes réalisant bénévolement et spontanément la promotion et le développement de l'association. Leur soutien et leur engagement contribuent à faire reculer les inégalités d'accès à la culture. Par leur implication, ils favorisent l'épanouissement social et culturel de toutes les personnes rejointes par Cultures du cœur – Estrie.

[1] Extrait des règlements généraux

Cultures du cœur Estrie

Sortir et s'en sortir

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom de l'organisme :
Adresse :
Téléphone : **Télécopieur :**
Courriel : **Site Internet :**
Page Facebook de l'organisme (si existante) :
Nom et titre de la personne responsable ou médiateur :

Territoire desservi (plusieurs réponses possibles)
☐ Asbestos
☐ Coaticook
☐ Granit
☐ Haut St-François
☐ Memphrémagog
☐ Sherbrooke
☐ Val St-François

Cotisation
Cochez la catégorie qui s'applique à votre organisme :
☐ 50 $ pour les membres actifs - organismes partenaires culturels, sportifs ou de loisirs
☐ 50 $ pour les membres actifs - relais Cultures du cœur - Estrie
☐ 50 $ pour les membres associés – organisations
☐ 25 $ pour les membres associés – individus
☐ 0 $ pour les membres alliés du cœur

À remplir selon votre catégorie de membre
Section Relais
Dans quel domaine votre organisme intervient-il ?

* Si autre : précisez le champs d'intervention

Section organismes partenaires culturels, sportifs ou de loisirs
Dans quel domaine vous situez-vous?

Date :

Retournez le formulaire accompagné des documents requis et d'un chèque libellé à l'ordre de la
☐ Je désire une facture

Cultures du cœur – Estrie
611, Boul. Queen-Victoria, local 015
Sherbrooke, Québec J1H 3R6